



**Règlement général d'attribution d'aides
financières
à destination des acteurs économiques**

ANNEXE 3 – FORMULAIRE CANDIDAT

(à remplir par le porteur de projet et le propriétaire
bailleur s'il y a lieu)

Commune de Benfeld

3 Rue du Château, 67230 Benfeld

03 88 74 42 17

Partie à remplir par le PORTEUR DE PROJET

❖ **Clause administrative :**

Je soussigné.e,

NOM / Prénom :

.....

Résident.e au :

Téléphone : _ _ _ _ _

Adresse mail :@.....

Sollicite la commune de Benfeld afin de bénéficier des aides financières mises en place pour l'installation et la reprise de commerces en centre-ville.

Je m'engage à signaler immédiatement tout changement (modification ou résiliation) du contrat de bail auprès des services de la Mairie.

En cas de non signalement de ma part, je conviens du fait que toutes les aides qui m'ont été attribuées devront être remboursées en intégralité.

Fait à..... Le.....

Signature :

Description du projet :

Enseigne / Nom de l'activité :

.....

Raison sociale / Type d'activité :

.....

Nom et Prénom du dirigeant :

.....

Date d'ouverture :

.....

Forme juridique : EI EURL SARL SA SAS Autre :

N° RCS/ RM :

Code APE :

Composition de l'équipe :

- Nombre de salariés liés à l'activité :

- Nombre de salariés présent sur le point de vente :

❖ **Le demandeur devra s'engager par écrit à :**

- Remplir toutes ses obligations envers le propriétaire du local, notamment en matière d'assurance et d'acquittement du loyer (dans le cas d'une aide à la location) ;
- Ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu les autorisations administratives réglementaires (permis de construire, déclaration préalable, autorisation de travaux notamment).

A noter que dans le cas d'un établissement recevant du public, une demande d'autorisation de travaux est nécessaire même lorsque les travaux sont à l'intérieur du local.

Afin de bénéficier des aides communales, le porteur de projet et le propriétaire bailleur (s'il y a lieu) doivent impérativement constituer un dossier de demande auprès de la Ville de Benfeld comprenant :

- 1) Le présent formulaire dûment rempli et signé ;
- 2) Les justificatifs listés joint en annexe par le porteur de projet (Annexe 2).

Toute pièce manquante sera réclamée au demandeur et retardera l'instruction du dossier qui restera gelée dans l'attente de la production des pièces.

Partie à remplir par le PROPRIETAIRE BAILLEUR

❖ **Clause administrative :**

Je soussigné.e,

NOM / Prénom :

Résident.e au :

Téléphone : _ _ _ _ _

Adresse mail :@.....

Sollicite la commune de Benfeld afin que mon locataire puisse bénéficier des aides financières mises en place pour l'installation et la reprise de commerces en centre-ville.

Je m'engage à signaler immédiatement tout changement (modification ou résiliation) du contrat de bail auprès des services de la Mairie et je m'engage à respecter le principe d'intérêt commun de ce dispositif en proposant un loyer apprécié au regard du prix du marché.

En cas de non signalement de ma part, je conviens du fait que toutes les aides qui m'ont été attribuées devront être remboursées en intégralité.

Fait à..... Le.....

Signature

❖ **Description de la location :**

Adresse du local :

Type de local (commerce, fonds de commerce, bureau, etc.) :

Durée du bail commercial :

Composition du local :

Superficie (en m²) : m² Nombre de pièces :
pièce(s)

Tarifs :

- Montant du loyer (hors charges) : €

Montant des charges totales (eau + électricité + etc.) : €

❖ **Justificatifs à joindre par le propriétaires bailleur :**

- La copie du projet de bail ou le bail signé.

Nature et montant des aides sollicitées

Partie commune à remplir par le **PORTEUR DE PROJET ET** le **PROPRIETAIRE BAILLEUR** (s'il y a lieu)

❖ **Aide municipale à l'installation des commerces (pour le propriétaire bailleur) :**

Pour rappel, la commune propose d'accompagner financièrement les porteurs de projets durant les deux premières années d'ouverture par une aide au loyer.
Cette aide sera versée mensuellement au locataire après accord du conseil municipal.

L'aide sera définie et appliquée d'après le règlement suivant :

Type d'aides	Montant des aides			
	Aides initiales		Bonification possible : Aide aux travaux	
Aide à la location	Montant maximum de l'aide	200€/mois la première année 100€/mois la seconde année	Second œuvre Gros œuvre	500 € 1000 €
Plafond maximum de l'aide totale	2400 € la 1 ^{ère} année et 1200€ la 2 ^{ème} année Soit un plafond maximum de 3600 €		Bonification maximum : 1000 € Plafond maximum de l'aide totale avec bonification : 4600 €	
	Aides initiales		Bonification possible : Aide aux travaux	
Aide à l'achat	Montant maximum de l'aide	2400 €	Second œuvre Gros œuvre	500 € 1000 €
Plafond maximum de l'aide totale	2400 €		Bonification maximum : 1000 € Plafond maximum de l'aide totale avec bonification : 3400 €	

Le porteur de projet, en lien avec son propriétaire bailleur sollicite auprès de la commune de Benfeld pour :

Un aide à la location / une aide à l'achat

Une aide à la location :

- Une aide financière à hauteur de € par mois la première année;
- Une aide financière à hauteur de€ par mois la seconde ;

- Pour un montant maximum total de€

Une aide à l'achat :

- Une aide financière forfaitaire à hauteur de€

Bonification - Aide aux travaux :

Le porteur de projet, en lien avec son propriétaire bailleur s'il y a lieu, sollicite auprès de la commune de Benfeld :

- Une aide financière pour la réalisation de travaux à hauteur de €.

❖ **Clause administrative :**

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur la présente notice, sachant que toute erreur ou omission dans ces renseignements peut entraîner le rejet de ma demande ou le retrait de l'aide.

En cas de non-respect de mon engagement, je devrai rembourser au Trésor les sommes perçues au titre du dispositif de soutien au commerce local.

Fait à..... Le.....

Signature du **porteur de projet**
« Précédée de la mention lu et approuvé »

Signature du **propriétaire bailleur** (dans le cas d'une demande d'aide à la location)
« Précédée de la mention lu et approuvé »

« En remplissant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient collectées. Les informations ainsi recueillies font l'objet d'un traitement informatique de la part de la collectivité et sont réservées à la demande d'aide en faveur de l'immobilier commercial. Elles sont conservées pendant une durée de 5 ans maximum.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données et de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »